



Séance du 5 octobre 2023

Sous la présidence de M. Michel LOM, Maire

Présents : Michel LOM, Françoise BRAUN, Michel LINGER, Mélanie FISCHER, Cornelia ROTT, Richard HAESSIG, Lydie LUTZ, Jean-Marc STOLTZ, Jean-Michel CORNEILLE, Pia CLAUSS, Chantal HUMMEL, Vincent FRISON, Dominique SCHMITTHEISLER, David GIROLT, Marlyse STAUB (arrivée à 20h50).

Absents excusés : Etienne BRUNCK (absent excusé donne pouvoir à Mélanie FISCHER), Francis WOEHL (absent excusé donne pouvoir à Françoise BRAUN), Bruno ROTT, Marie-Paule JOREL.

Nombre de conseillers élus : 19 En fonction : 19 Présents : 15

OBJET : 3. AFFAIRES GENERALES – INFORMATIONS DIVERSES

Monsieur le Maire souhaite aborder plusieurs points d'actualités.

- **Renouvellement des baux de chasse :**

Monsieur le Maire rappelle la procédure complexe du renouvellement des baux de chasse ainsi que les étapes déjà passées. Il se félicite des échanges avec les chasseurs qui ont permis de faire le point sur la situation notamment concernant la mise en place et l'entretien des trames vertes. Il est important de trouver un équilibre entre les différents intervenants.

- **Développement durable :**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal des futurs développements de la loi ZAN (Zéro Artificialisation Nette).

Il indique également que plusieurs réunions sont prévues concernant l'accélération des énergies renouvelables.

Monsieur le Maire indique également que le gouvernement souhaite la mise en place rapide de 50 000 km de trame verte, la France accusant un certain retard dans ce domaine.

Monsieur le Maire informe également les membres du Conseil Municipal que des études pour un montant d'environ 250 000 € seront réalisées courant 2024 / 2025 sur le Seebach afin de préparer de futurs investissements dans l'aménagement du Seebach dans le cadre de la GEMAPI.

- **Football :**

Monsieur le Maire souhaite faire un point sur l'avancement du dossier terrains de football et modulaires. C'est la société COUGNAUD qui a été choisie pour la mise en place et la location du club-house provisoire. La mise en place des modulaires s'est faite à partir du 15 septembre 2023. Les derniers travaux concernant les abords de l'installation seront faits vers le 15 octobre 2023. La visite d'homologation du club-house a été faite le 5 octobre 2023 afin de permettre une ouverture prochaine des installations. Une convention de mise à disposition des terrains et du club-house sera prochainement mise en place afin de prévoir les règles et les conditions d'utilisation des installations.

- **Communiqué d'automne et prochain conseil municipal :**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'un communiqué d'automne est en cours de rédaction et sera distribué très prochainement.

Monsieur le Maire informe également les membres du conseil Municipal qu'un Conseil Municipal se tiendra fin novembre et que le dernier Conseil Municipal sera réuni courant du mois de décembre 2023.

Il est proposé au Conseil Municipal de prendre acte des informations données.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

après information,

- **PREND ACTE** des informations données,
- **CHARGE** Monsieur le Maire de toutes les formalités.

Suivent les signatures au registre
Pour extrait conforme
Le Maire
Michel LOM

La secrétaire de séance
Dominique SCHMITTHEISLER



Délibération rendue exécutoire
Vu la réception en Sous-Préfecture
Vu la publication

10 NOV. 2023

10 NOV. 2023

10 NOV. 2023